

Horaires : Accueil de 8h15 à 9h30 – Départ des enfants de 17h à 18h. **Prévoir repas pour le midi**

TARIFS ÉTÉ 2023	NOMBRE DE JOURNÉE	TARIF PAR JOUR	TARIF REDUIT* <i>Quotient familial entre 0 et 400€</i>	TARIF REDUIT* <i>Quotient familial entre 401 et 726€</i>
Adhérent de l'association (à jour de la cotisation)	1 à 2 journées	13€ par jour	7€ par jour	7.4€ par jour
	3 à 4 journées	11€ par jour	5€ par jour	5.4€ par jour
	5 journées et +	9€ par jour	3€ par jour	3.4€ par jour
Non adhérent de l'association	1 à 2 journées	16€ par jour	10€ par jour	10.4€ par jour
	3 à 4 journées	14€ par jour	8€ par jour	8.4€ par jour
	5 journées et +	12€ par jour	6€ par jour	6.4€ par jour

***tarif réduit sur présentation obligatoire du passeport CAF de l'année en cours**

Cochez les jours de présence				
Lundi 10 juillet	Mardi 11 juillet	Mercredi 12 juillet	Jeudi 13 juillet	Vendredi 14 juillet
Lundi 17 juillet	Mardi 18 juillet	Mercredi 19 juillet	Jeudi 20 juillet	Vendredi 21 juillet
Lundi 24 juillet	Mardi 25 juillet	Mercredi 26 juillet	Jeudi 27 juillet	Vendredi 28 juillet

ADHÉRENT D'UNE ACTIVITÉ AU COURS DE LA SAISON 2022-2023 : **OUI** **NON**
PREMIÈRE PARTICIPATION AU CENTRE DE LOISIRS CETTE SAISON : **OUI** **NON**

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ N° sécurité sociale : _____

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____
 Ville : _____
 Tel portable : _____
 Mail : _____

Responsable légal 2

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____
 Ville : _____
 Tel portable : _____
 Mail : _____

J'autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile après la journée « centre de loisirs » et décharge l'association de toute responsabilité **OUI** **NON**

J'autorise les responsables à photographier mon enfant dans le cadre des activités « centre de loisirs » et les diffuser sur les différents supports de communication : **OUI** **NON**

- ⚠ Le règlement doit être acquitté dès le premier jour de présence
- ⚠ La fiche sanitaire est à compléter obligatoirement (valable 1 an). Voir au dos du document.
- ⚠ Pensez à prévoir le repas de midi dans un sac ou une boîte avec le nom et prénom de votre enfant
- ⚠ Pas de remboursement en cas de désistement après le 4 juillet 2023

Limoges, le _____

Signature : _____

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1. L'ENFANT

Nom - Prénom :

Date de Naissance :

Garçon

Fille

2. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux vaccinations de l'enfant)

OBLIGATOIRE - à compléter lisiblement OU joindre les copies du carnet de vaccination

Vaccins Obligatoires	Oui	Non	Date des derniers rappels	Vaccins Recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication

Attention : Le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication

3. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence à l'accueil de loisirs ? Oui Non

Si oui, **joindre une ordonnance récente ainsi qu'une décharge du responsable légal et les médicaments correspondants** (boîtes de médicaments dans leurs emballages marqués au nom de l'enfant avec la notice)

AUCUN MÉDICAMENT NE POURRA ÊTRE PRIS SANS ORDONNANCE À JOUR.

ALLERGIES	Asthme	Oui	Non	Médicamenteuses	Oui	Non
	Alimentaires	Oui	Non	Autres (précisez):		

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir

Attention : fournir obligatoirement le justificatif médical décrivant l'allergie et la conduite à tenir

Indiquez ci-après :

- Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les précautions à prendre :

- Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier : Oui Non

Si oui, précisez :

- Autres recommandations (ex: qualité de la peau, crème solaire, bonnet de bain ...):

Pour les enfants non-adhérents à l'association, nous vous informons de l'intérêt à souscrire à une assurance complémentaire couvrant les éventuels dommages corporels de votre enfant dans le cadre du centre de loisirs. Celle-ci n'est cependant pas obligatoire.